

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE & CRITÈRES DE NOTATION
DES MÉMOIRES DE RECHERCHE
EN MASTER 1**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- **Sujets**

Les **sujets** de mémoires de Master 1 sont **libres**, dans la mesure où le sujet est en lien avec la formation en science politique, et **individuels**.

Il est donc vivement conseillé aux étudiant.es de **choisir un sujet en lien direct avec leur parcours** – « **Transnational** » ou « **Diversités, discriminations et représentations** » (DDR). Pour rappel, travailler sur un pays autre que la France, par exemple la Tunisie, ne signifie pas que votre sujet s'inscrit dans une perspective transnationale ou internationale. Un sujet n'incorpore cette dimension qu'à partir du moment où il traite des relations entre au moins deux acteurs nationaux distincts, ou encore où il traite d'acteurs inter- ou transnationaux. Ainsi, on pourra travailler par exemple sur la politique étrangère de la Tunisie, ou bien encore de l'action d'acteurs internationaux (ONG, Organisations internationales, firmes transnationales, etc.) à l'intérieur de l'État tunisien, *etc.*

Dans les deux parcours, les étudiant.es peuvent inscrire leur mémoire en **sociologie politique et/ou en théorie politique**. Dans ce dernier cas, le travail ne se réduit pas à une réflexion sur un.e auteur/trice ou à une question « purement » philosophique ; il peut porter sur n'importe quelle question relevant du politique.

- **Type de mémoire**

Quel que soit leur parcours, les étudiant.es ont le choix entre :

- **un mémoire de recherche basé sur une revue approfondie de la littérature scientifique et l'élaboration d'une problématique permettant de s'orienter, de se situer ou de cartographier une question et un enjeu contemporain discutés en théorie des relations internationales ou discutés par la philosophie et la théorie politiques** (en dialogue avec des corpus critiques – par exemple – études de genre, études féministes, études postcoloniales ou décoloniales, théories critiques, études culturelles).

NB : ce type de mémoire correspond particulièrement bien aux mémoires s'inscrivant en théorie des relations transnationales et en théorie politique ; il peut intégrer une **réflexion épistémologique** et constituer un travail préparatoire dans le cadre de l'élaboration problématique du mémoire de M2 ; il peut aussi intégrer une **réflexion sur les méthodes d'enquête (conceptuelle ou de terrain)** qui pourront être mobilisées dans le cadre du mémoire de M2, voire des coups de sonde sur les terrains possibles pour les étudiant.es souhaitant réaliser une enquête de terrain. Dans ce dernier cas, il est recommandé d'intégrer **une recherche exploratoire des sources possibles** (littérature

dite « grise », tels que des rapports institutionnels, ou tout autre type de sources documentaires).

- **Un mémoire de recherche basé sur une revue de la littérature scientifique et la réalisation d'une enquête de terrain exploratoire** (les méthodes d'enquête peuvent varier et/ou être combinées : réalisation d'un à cinq entretiens, d'une à cinq observations directes, consultation d'archives, constitution d'un corpus documentaire – articles de presse, documents audio-visuels, rapports institutionnels, *etc.* –, réalisation d'un questionnaire).

NB : ce type de mémoire correspond particulièrement bien aux mémoires s'inscrivant en sociologie politique ; l'objectif de l'enquête exploratoire est alors de tester et d'ajuster les méthodes d'enquête qui seront mobilisées dans le cadre du mémoire de M2.

- **Un mémoire de préparation au stage, intégrant une revue de la littérature scientifique et des sources documentaires existantes et visant à faire la cartographie du champ (national ou transnational) dans lequel les étudiant.es souhaitent faire un stage en M2** – autrement dit, il s'agit d'identifier les principaux acteurs (collectifs et/ou individuels) intervenant dans ce champ à différentes échelles.

NB : ce type de mémoire correspond particulièrement aussi bien aux mémoires s'inscrivant en théorie des relations transnationales (parcours Transnational) qu'en sociologie politique (parcours Transnational ou DDR).

- **Attendus pour le mémoire**

Dans tous les cas, il est préférable que l'objet du mémoire soit un travail préparatoire en vue d'un mémoire de plus grande ampleur réalisé en Master 2.

Dans tous les cas également, le mémoire doit comprendre :

- **un travail de problématisation, autrement dit un travail de mise en énigme, de cartographie des enjeux théoriques que soulève une question sociale et politique, de formulation d'une question de recherche qui vous est propre – à partir de sources et de matériaux divers.**

Cette mise en énigme figure soit en introduction des mémoires (elle peut alors être reformulée en conclusion, notamment à l'aune des résultats des analyses des matériaux collectés dans l'enquête exploratoire), soit en conclusion des mémoires (comme le résultat du travail de mémoire).

- **la réalisation d'une revue de la littérature scientifique existante.**

Cette revue de littérature doit vous aider à formuler votre problématique ou question de recherche. Selon les cas, elle figure en introduction du mémoire (notamment dans les mémoires basés sur une enquête exploratoire) ou elle constitue une partie, voire la totalité du mémoire (notamment dans les mémoires inscrits en philosophie et théorie politiques ou en théorie des relations internationales).

Dans ces derniers cas – **mémoires en théorie politique ou en théorie des relations internationales** –, le travail de problématisation et la revue de littérature permettent de construire une réflexion qui constitue le corps du mémoire et dégage clairement les enjeux du sujet ; il consiste à déployer de façon méthodique une analyse informée et argumentée. Il s'agit aussi de démontrer sa capacité à se situer dans un débat théorique.

- la **mise au point d'un protocole de recherche** (enquête conceptuelle *ou* de terrain selon les cas) réaliste et adapté à la problématique en vue du M2 ou des **pistes pour la recherche de stage pour le M2** le cas échéant.

Cette mise au point est *a priori* présentée en conclusion des mémoires.

Pour les mémoires en sociologie politique, le mémoire comprend aussi :

- la réalisation d'une **recherche documentaire** visant à identifier les sources existantes, disponibles *et* accessibles en lien avec le sujet et/ou la réalisation d'une **enquête exploratoire**.

Dans le cas des mémoires basés sur la réalisation d'une enquête exploratoire et des mémoires préparatoires à un stage, l'analyse des résultats de la recherche documentaire et/ou des données issues de l'enquête exploratoire ou l'identification des acteurs du champ constituent une partie voire la totalité du mémoire, avec des parties thématiques. Dans tous les cas, il s'agit de proposer une réflexion et des hypothèses ou des pistes d'analyses – l'idée étant de ne pas rester simplement dans la description ou la reprise / paraphrase des discours des acteurs étudiés. Pour comprendre et analyser, vous devez mobiliser les références identifiées dans la revue de littérature.

- **Encadrement**

Le type de mémoire que vous réalisez est à discuter en début d'année avec les enseignant.e.s encadrant le travail.

Les étudiant.e.s doivent contacter et obtenir l'accord d'un.e enseignant.e pour encadrer leur travail **avant la fin du mois de novembre**, en fonction de leurs thématiques de recherche ou de stage (*cf.* brochure et site). Le nombre d'étudiant.e.s en Master (1 et 2) encadré.e.s par enseignant.e est de 8 maximum ; un.e enseignant.e peut donc être amené.e à refuser de vous encadrer s'il/elle a atteint ce nombre, auquel cas rien de grave : il vous faudra juste contacter un.e autre enseignant.e.

Chaque étudiant.e doit avoir **au minimum trois échanges** dans l'année avec l'encadrant.e de son mémoire, avant la soutenance (soit un rendez-vous avant décembre ; un second en cours d'année ; un dernier avant le rendu du mémoire).

Peuvent encadrer les mémoires de M1 :

- 1) les enseignant.es titulaires du département de science politique ;
- 2) les chercheurs/euses CNRS membres du CRESPPA ou du LEGS (*cf.* en particulier la liste figurant dans la brochure).

NB 1 : les co-directions sont déconseillées en M1. Si votre encadrant.e de mémoire est chercheur/euse au CNRS, il est en revanche demandé d'avoir un.e référent.e enseignant.e titulaire au département pour des raisons d'harmonisation des critères de notation.

NB 2 : pour les étudiant.es qui partent à l'étranger à un moment ou à un autre de leur cursus, **pensez à contacter et à voir votre encadrant.e de mémoire avant votre départ**, pour cadrer en amont votre travail de recherche.

- **Taille du mémoire**

Le mémoire de M1 doit faire entre 90 000 et 110 000 signes espaces compris, hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie, soit environ 40 pages.

- **Dates limites de rendu du mémoire**

Les mémoires doivent être rendus **en mai (1^{ère} session)** ou **début juin (2^{ème} session)** au plus tard. Il n'y a **pas de session en septembre**.

- **Retour sur le mémoire**

Les mémoires font l'objet d'un **retour écrit ou en face à face** entre les étudiant.es et les enseignant.es qui ont encadré le travail. Ce retour peut prendre la forme d'un rendez-vous individuel d'une trentaine de minutes pendant lesquelles l'enseignant.e fait ses commentaires sur le travail rendu et l'étudiant.e répond aux remarques. Dans certains cas (étudiant.es salarié.es ou étudiant.es parti.es en échange international notamment), le retour peut être fait par mail.

CRITÈRES DE NOTATION

- **Forme / organisation des idées et du propos**
(1/4 de la note – 5 points)

Le mémoire doit comprendre :

- une **page de garde** (qui précise en autres le type de mémoire réalisé et le nombre de signes) et un **sommaire** ;
- une **introduction** ;
- un **plan structuré** (avec division en parties) – ce plan doit être cohérent et les parties doivent être liées entre elles (transitions qui exposent la logique de la démonstration) ;
- une **conclusion** ;
- la liste des **sources** utilisées dans le mémoire ;
- une **bibliographie** (liste des références scientifiques mobilisées dans le mémoire).

NB : les étudiant.es doivent **distinguer leurs « sources »** (matériaux à analyser – qui peuvent être des sources écrites, des textes – par exemple des articles de presse, des rapports, des ouvrages publiés par des enquêtés, *etc.*) **de la « bibliographie »** qui regroupe les références scientifiques mobilisées dans le cadre de l'analyse des matériaux.

CONSIGNES SUR LA MISE EN FORME

Les mémoires doivent être **lisibles** (taille de police 12 ou éventuellement 11 selon la police choisie ; la présentation doit être aérée – faites des paragraphes, sautez des lignes quand vous changez de partie / d'idée, *etc.*) => **la règle d'or : une idée = un paragraphe**.

Ils doivent avoir été **relus** (pour corriger les fautes et les coquilles).

Ils doivent comprendre un **sommaire** avec les titres des parties et des sous-parties et des renvois aux numéros de pages (*cf.* table des matières automatique, qui nécessite simplement d'avoir défini ses titres 1, titres 2 ou plus).

Les références (**sources et bibliographie**) doivent être présentées de manière unifiée (en notes de bas de page et en fin de mémoire, dans la partie consacrée aux « Sources » et à la « Bibliographie »¹) ; les titres des références en sources et en bibliographie doivent être **classés par ordre alphabétique des noms d'auteur/trice** (c'est une convention, certes, mais qui est assez utile : par exemple, il est ainsi plus facile de retrouver les références d'ouvrages et/ou d'articles d'un même auteur que vous citez).

Il est impératif de **référencer systématiquement et consciencieusement tout ce que vous utilisez et/ou citez**, pour éviter le plagiat.

RAPPEL SUR LE PLAGIAT

Toute forme de plagiat, c'est-à-dire de reprise, mots par mots, de sources existantes, sans que cette source soit notée, **mène automatiquement à l'invalidation de l'ensemble du mémoire et à la note 0/20**. De plus, une notification au niveau administratif est faite et en cas de récidive, la commission disciplinaire est mobilisée (avec une sanction qui peut aller jusqu'à l'exclusion de toute examen universitaire pendant cinq ans).

- **Problématique / question de recherche**
(1/4 de la note – 5 points)

Liée à la revue de la littérature scientifique sur votre sujet qui vous permet d'identifier les problématiques qui ont déjà été traitées, votre question de recherche doit être **claire et compréhensible** ; elle ne doit pas être prédictive et vous devez pouvoir y répondre (ce sera l'objectif du mémoire de M2).

Cette question doit montrer que vous **abordez et traitez votre objet en le mettant à distance et avec une perspective critique** – ce qui n'empêche pas la posture compréhensive² vis-à-vis des enquêtés dans le cas d'enquêtes exploratoires. Pour le dire autrement, il ne s'agit ni de faire un tract politique, ni un article journalistique.

PRECISION SUR LA DIMENSION « CRITIQUE »

Une analyse *critique* ne signifie pas une analyse à charge ; il s'agit plutôt d'une analyse qui prend de la *distance* par rapport à ce qui est observé, en replaçant les pratiques des acteurs dans leur contexte sociologique, par exemple en relevant les tensions et les rapports de force en présence. « Il ne s'agit donc pas de se poser en surplomb [...], mais d'entrer en résonance avec les discussions et les réflexions conduites par les acteurs eux-mêmes – en allant simplement un peu plus loin qu'ils ne s'autorisent eux-mêmes à aller »³ ou bien de repérer les angles morts de ces réflexions.

¹ NOM DE L'AUTEUR/TRICE Prénom de l'auteur/trice, « Titre du chapitre ou de l'article », *Titre de l'ouvrage ou de la revue*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Année de publication (année de la 1^{ère} édition / édition originale le cas échéant), pages (pour les ouvrages) OU Volume et/ou numéro de la revue, Année de publication, pages (pour les articles de revue) ou page citée le cas échéant. NB : **ne mettez pas le lien vers Cairn ou Persée** lorsque vous avez consulté les articles de revues scientifiques en ligne qui existent également en format papier. En revanche, pour les sources consultées sur des pages internet, mettez **le lien avec la date de consultation de la page** en question (car des pages peuvent disparaître, être actualisées, etc.).

² Voir par exemple Jean-Claude KAUFMANN, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2011 (1996), 126 p.

³ Didier FASSIN, « Une science sociale critique peut-elle être utile ? », *Tracés*, HS n° 9, 2009, p. 199-211.

- **Revue de la littérature scientifique existante**
(1/4 de la note – 5 points pour les mémoires en sociologie politique ;
1/2 de la note – 10 points pour les mémoires en théorie des relations internationales
ou en théorie politique)

La taille et le nombre de références sont variables en fonction des types de mémoires et des sujets choisis. Le mémoire doit cependant compter **au minimum une dizaine de références scientifiques** (articles ou ouvrages) ; ces références doivent être mobilisées dans le corps du mémoire.

Toute référence utilisée dans le mémoire doit figurer dans la bibliographie, et toute référence figurant en bibliographie doit être utilisée dans le mémoire.

- **Réalisation d'une recherche documentaire visant à identifier les sources possibles ou d'une enquête exploratoire et analyse de ces 1^{ers} matériaux**
(1/4 de la note environ – 5 points pour les mémoires en sociologie politique)

Il s'agit *a minima* d'identifier les sources (autrement dit matériaux) disponibles et possibles, accessibles et de développer une réflexion sur la manière dont vous pourrez les utiliser et les mobiliser en M2.

Il ne s'agit pas de se contenter de décrire ses matériaux ou de les paraphraser (reprise des discours d'enquêtés dans le cas d'enquêtes de terrain) ; il faut les **analyser (proposer des pistes d'analyse même sous forme d'hypothèses** à confirmer dans le cadre d'un travail de plus grande ampleur quand vous travaillez sur une étude de cas) et construire une démonstration.

POUR VOUS SITUER

- **Note en dessous de 10/20** : le mémoire répond pas aux critères indiqués, tant sur la forme que sur le fond.
- **Notes entre 10 et 11/20** : le mémoire comporte des problèmes majeurs relativement aux critères indiqués.
- **Note entre 12 et 13/20** : le mémoire comporte des problèmes majeurs mais un travail conséquent a été fourni et/ou une progression en cours d'année a été notée.
- **Note entre 14 et 15/20 (mention bien)** : le contrat est rempli même s'il reste des critiques et remarques conséquentes par rapport aux critères indiqués.
- **Note supérieure à 16/20 (mention très bien)** : mémoire excellent. Tous les critères énoncés ont été respectés. La note peut aussi valoriser l'originalité du sujet, le développement d'une pensée personnelle, l'ampleur du travail réalisé (enquête, envergure théorique, etc.).